

# PROJETS ET PERSPECTIVES 2023

## DIRECTION DES SERVICES ÉCONOMIQUES, TECHNIQUES ET LOGISTIQUES

### SERVICES ÉCONOMIQUES :

La réorganisation des services économiques va être poursuivie sur l'année 2023 pour assurer la qualité de traitement des demandes des services tant sur la réactivité que sur la qualité des réponses. L'objectif étant d'assurer la polyvalence des agents du service par le biais de la rédaction de procédures, de partage de l'information, de la mise à jour de tableaux de suivi.

Dans le but de fluidifier la procédure de passation des commandes plusieurs modules du logiciel de gestion économique et financière MAGH2 vont être déployés (signature électronique des bons de commande et envoi par mail des bons de commande depuis MAGH2). Également, afin de sécuriser la procédure de liquidation des factures, le module de validation du service va être déployé progressivement.

### SERVICES TECHNIQUES :

Sur les années 2023-2024, les priorités déjà identifiées sont les suivantes :

- Opérations en maîtrise d'ouvrage publique :
  - Création de la quatrième aile de la MAS Hestia ;
  - Restauration du bâtiment D1 ;
  - Création d'un champ photovoltaïque (afin d'assurer une autonomie partielle en alimentation électrique du site intra).
- Projets d'acquisition de biens immobiliers en VEFA :
  - Projets clinique Sainte Marie et Caserne Broche.

Par ailleurs, afin de répondre aux exigences de mise aux normes de confort hôtelier, de sécurité et d'accessibilité des unités intra et extra, les services techniques devront :

- Contribuer à l'élaboration d'un nouveau schéma directeur immobilier ;
- Poursuivre les travaux prévus à l'agenda accessibilité.

### ACCUEIL ET SÉCURITÉ :

- Installation du nouveau dispositif de vidéo-protection pour le site intra.
- Actualisation des procédures : rondes incendie, vérifications et maintenances réglementaires.
- Actualisation des fiches de poste et des fiches de tâches.
- Finalisation de l'actualisation des plans et affichages de sécurité.
- Mise en œuvre du nouveau module de formation sécurité incendie, et réalisation des formations dans les services.
- Modernisation des équipements à disposition de l'équipe Accueil-Sécurité : tenues professionnelles, moyens de communication autonomes.
- Participation à tous les projets immobiliers, sous l'angle sécurité incendie.

### TRANSPORT :

- Mettre en place les plans d'action inscrits dans le plan de mobilité :

Ces actions sont regroupées autour de 4 axes :

- Axe A : Aménager le site pour tous les modes et améliorer son accès multimodal
- Axe B : Valoriser et inciter le recours aux pratiques alternatives pour les projets domicile-travail
- Axe C : Réduire les impacts de la mobilité
- Axe D : Informer, communiquer et animer.

Un projet d'installation de bornes de recharge électrique, associé à l'agrandissement d'une zone de stationnement, est actuellement à l'étude sur le site intra.

### MAGASIN / LINGERIE :

- Optimisation des zones de stockage en lien avec la dessinatrice du CHCC afin de préparer la mise en place des douchettes.
- Mise en place des douchettes (sorties, inventaire) afin d'optimiser et de sécuriser la gestion des stocks.
- Mise en place de la signature électronique des bons de commande.
- Mise en place du module demande des services qui permettra de regrouper l'ensemble des catalogues Excel utilisés actuellement.
- Mise en place de la préconisation de commande afin d'optimiser la gestion des stocks.
- Prise en charge de la gestion des stocks des services de soins par le service hôtellerie (système de complémentation).
- Mise en place d'une nouvelle organisation afin de pallier aux problématiques de pertes de franges.

### MÉNAGE CENTRAL :

- Optimisation des missions des agents.
- Utilisation de produits plus respectueux de l'environnement.

### DÉCHETS :

- Mise en place des bio-déchets dans l'ensemble des services.
- Poursuivre la recherche de nouvelles filières notamment textile.

### RESTAURATION :

- Informatisation de la commande des repas puis de la gestion de la production par le biais du logiciel DATA-MEAL.
- Projet de réorganisation/modernisation du self.

## DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES AFFAIRES MÉDICALES

### DRH :

- Finalisation de l'intégration de la nouvelle suite administrative - poursuite
- GESFORM Évolution : présentation du nouveau paramétrage
- DUERP - poursuite
- Mise en place du nouveau paramétrage d'Agiletime et mise à jour des règles de gestion du temps de travail
- Démarrage de la prise en main du dossier retraite par d'autres membres de l'équipe paie
- Réforme retraite
- Dématérialisation de dossiers agents dans la GED Gestion dématérialisée des documents
- Changement du trésorier et toutes ses implications (augmentation des justificatifs à transmettre)

### DAM :

- Optimisation de l'utilisation d'Agiletime (automatisation des VA) – à poursuivre, travail suspendu en 2022
- Dématérialisation des dossiers du personnel médical - à poursuivre
- Accompagnement des secrétariats médicaux à l'utilisation de la messagerie sécurisée MS santé
- Mise en œuvre de l'obligation de déclaration des décès par voie électronique
- Mise en œuvre des réformes statutaires (statuts, entretien professionnel annuel, fiches de poste) et accompagnement des managers
- Encadrement des secrétariats médicaux : optimisations, harmonisations, intégration dans les projets architecturaux, formation aux nouveaux logiciels, ...

## DIRECTION DE LA QUALITÉ, DE LA GESTION DES RISQUES ET DE LA COORDINATION DES FILIÈRES DE SOINS

### PRINCIPAUX OBJECTIFS PAQSS 2023 :

#### PARCOURS PATIENT

- Mettre en place des transmissions ciblées
- Poursuivre l'amélioration du repérage et de la prise en charge du potentiel suicidaire
- Poursuivre la réflexion sur les alternatives à l'isolement et à la contention et sur la prise en charge des situations de violence dans les unités
- Poursuivre la traçabilité de l'évaluation et la réévaluation de la douleur
- Redynamiser le groupe EPP bienveillance
- Actualiser la procédure prise en charge des patients en fin de vie
- Développer les groupes de parole famille (parents, fratrie, enfant) et la participation des représentants légaux aux projets de soins
- Mettre en place l'évaluation de l'état somatique des patients suivis en CMP

#### QUALITÉ/GESTION DES RISQUES

- Préparer les professionnels à la visite de certification et mettre en place les actions d'amélioration nécessaires
- Poursuivre les revues régulières qualité et sécurité des soins en équipe
- Communiquer les résultats IQSS 2022 et mener des actions/assurer le recueil des IQSS 2023
- Poursuivre le déploiement de projets EPP relatifs à la pertinence des soins
- Déployer les nouvelles modalités d'évaluation dans les unités médico-sociales

#### CONTINUITÉ/ COORDINATION DES SOINS

- Formaliser un courrier systématique au médecin traitant du patient suivi en CMP
- Programmer de façon régulière des rencontres thématiques/temps de coordination entre les différents acteurs du parcours patient en santé mentale

#### CIRCUIT DU MÉDICAMENT

- Finaliser le déploiement de l'automate de préparation des doses à administrer et de délivrance individuelle nominative
- Développer l'activité de conciliation médicamenteuse en amont et en aval de l'hospitalisation en collaboration avec les professionnels de santé libéraux intégrant une préparation à la sortie en HAD

#### DOSSIER PATIENT

- Déployer la solution Lifem
- Poursuivre le déploiement de l'utilisation de la messagerie sécurisée
- Installer un serveur de résultats de laboratoire

#### PARTENARIAT

- Poursuivre la mise en place des filières de soins en interne et en lien avec le GHT
- Mettre en place des rencontres régulières avec les partenaires (PTSM, CLSM, GCSMS...)

#### RESSOURCES HUMAINES

- Mener des actions suite au questionnaire QVT
- Mettre en place le Comité Social d'Etablissement
- Travailler sur un guide des essentiels pour les nouveaux arrivants

#### GESTION FINANCIÈRE

- Réévaluer l'intéressement sur les pôles dans le cadre de la revue des contrats
- Actualiser les tableaux de bord contractualisation interne suite à la signature des contrats de pôle

#### TECHNIQUE ET LOGISTIQUE

- Mener une réflexion sur la mise à disposition de locaux linge propre et linge sale pour les services n'en disposant pas
- Poursuivre les améliorations apportées au dispositif d'appels à renforts

## DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET COMMUNICATION

### DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

- Suivi de la mise en œuvre du Projet Territorial de Santé Mentale et du Projet d'Établissement,
- Actualisation du Règlement Intérieur
- Suivi des instances
- Adaptation des partenariats en fonction des besoins de l'établissement et de ses partenaires
- Réponse et suivi des appels à projets

### COMMUNICATION ET REPROGRAPHIE

- Actualisation et harmonisation des supports de communication interne de l'établissement
- Création de supports de communication externe en fonction des besoins
- Développement de la communication vidéo
- Encouragement à l'utilisation en autonomie de la reprographie

## DIM

- Poursuivre l'appropriation de l'utilisation de l'application Hospivision ;
- Collaborer étroitement avec la Direction des finances et des relations avec les usagers ;
- Finaliser la mise en œuvre de l'utilisation du logiciel WebPIMs ;
- Améliorer la qualité des données du PMSI ;
- Mener les actions de formation et d'assistance aux utilisateurs ;
- Sensibiliser les utilisateurs à la qualité de la saisie dans le DPI ;
- Promouvoir l'identitovigilance et la sécurité des données de santé.

## CUMP

- Élaboration d'une procédure « intervention rapide ».
- Poursuite de la formation des agents au Defusing, débriefing et psycho-trauma (septembre 2023)
- Former de nouveaux volontaires à SIVIC, certains référents SIVIC s'étant désengagés de la CUMP pour raisons personnelles.
- Réaliser un flyer type à destination de tous les impliqués rencontrés par la CUMP.
- Création de nouveaux badges d'identification.
- Organiser des exercices pour l'utilisation de SIVIC
- Organiser des temps d'exercices CUMP.
- Élargir les interactions partenariales (Éducation Nationale, Police, Gendarmerie, associations, Parquet, .....)
- Sensibiliser les administrateurs de garde du CHCC au déclenchement d'une CUMP
- Participer au congrès et colloques des CUMP nationales.

## CELLULE IDENTITOVIGILANCE

En 2023, la cellule d'identitovigilance poursuivra ses objectifs qui seront de :

- maintenir ses réunions 1 fois / trimestre ;
- participer aux réunions et actions de la CIV territoriale ;
- accompagner le passage à l'INS ;
- se tenir au plus près des recommandations et de la réglementation relatives à l'identitovigilance ;
- assurer la promotion de l'identitovigilance dans les unités du CHCC.

## EPIC

Pour l'année 2023, l'Équipe de Prévention et de gestion des Isolements et Contentions (EPIC) souhaite poursuivre la coordination de ces actions et surtout partager son expertise. Elle souhaite développer encore plus d'accompagnements sur le terrain, notamment auprès des nouveaux professionnels (psychopathologie et techniques de désamorçage...). Elle réfléchit à proposer des formations spécifiques. Elle poursuit le déploiement du plan de prévention partagé (PPP) avec le souhait d'évoluer vers l'intégration de l'expérience patient en recueillant les témoignages de son vécu.

L'EPIC prévoit également de poursuivre la collaboration avec ses partenaires extérieurs au département.

## PÔLE SANTÉ MENTALE ADULTES

- Travailler à l'ouverture d'un deuxième service d'admission dans le cadre de liberté d'aller et venir
- Maintenir la dynamique de diminution des isolements et contentions
- Améliorer la continuité des soins intra extra avec présence des professionnels du CRÉHAB'16 sur les réunions cliniques des moyens séjours
- Mettre en œuvre la filière de soins concernant les troubles psychotiques
- Favoriser l'aller vers et le repérage précoce avec une structuration des soins non programmés dans les CMP et la possibilité d'une ouverture plus large.

## PÔLE SANTÉ MENTALE ENFANTS ET ADOLESCENTS

- Accompagner les équipes sur le projet architectural de relocalisation des UF sur l'ancienne Clinique Sainte Marie
- Mettre en place des groupes de travail sur le regroupement des hôpitaux de jour / CMP d'Angoulême
- Mettre en place et accompagner les équipes du secteur sanitaire et médico-social dans le cadre du travail en collaboration
- Mettre en place une EPP sur la prise en charge du risque suicidaire chez l'enfant et l'adolescent
- Poursuivre le travail auprès des équipes sur la qualité et la sécurité des soins
- Renforcer le dispositif de soin ambulatoire par la création d'un CMP 7-12 ans.
- Associer les équipes à la rédaction des projets de service.

## PÔLE ACCUEIL, ORIENTATION, ADDICTIONS ET AUTISME

En début d'année 2023 s'est tenue la visite de certification pour l'ensemble de l'établissement. Les personnels se sont fortement mobilisés pour cette visite qui semble s'être bien déroulée. Par ailleurs, pour l'année à venir, les équipes des unités médico-sociales du pôle devront à leur tour se préparer à une évaluation. Cette préparation a démarré par l'élaboration des projets de services.

Différentes formations en lien avec les spécificités des unités du pôle ont été budgétisées pour l'année 2023. Ainsi, vont être mises en place des formations très spécialisées telles que « l'accueil téléphonique » sur l'UAO ou le Lieu-Dit ou encore des formations spécifiques à la prise en charge des patients autistes sur la filière TED/TSA.

Concernant l'aromathérapie, les protocoles élaborés en 2022 vont être présentés aux instances pour validation et des nouveaux professionnels vont être formés au sein du pôle.

- UAO : mettre à jour le projet de service et travailler sur la réouverture de 5 lits de crise sur Camille Claudel. En parallèle, préparer l'implantation des urgences psychiatriques au sein des urgences somatiques dans le cadre du projet de construction du futur bâtiment des urgences sur le site du CHA.
- UCMP : poursuivre le travail d'articulation entre l'UCMP et l'UMJP. Réévaluer le besoin en temps infirmier sur l'unité. Développer la collaboration et les échanges avec les différentes unités du CHA.
- EMPREINTE : poursuivre le développement de la filière psychotrauma au sein du CHCC. Développer de nouveaux outils thérapeutiques pour la prise en charge du psychotrauma. Poursuivre la réflexion en cours au sein du pôle pour la relocalisation de l'unité.
- EMPP/PASS : renforcer l'équipe par un temps plein psychologue. Poursuivre le partenariat et mettre en place une enquête de satisfaction à l'intention des partenaires pour améliorer l'accompagnement des professionnels. Poursuivre la réflexion en cours au sein du pôle pour la relocalisation de l'unité.
- LIEU-DIT : revoir le projet de l'unité. Tout en conservant l'accueil des personnes en demande de soins en santé mentale travailler sur l'accueil du public des jeunes adultes. D'autre part, poursuivre le travail amorcé avec les services de la Procureure afin de valoriser Lieu-Dit comme structure d'accueil au sein du dispositif des violences faites aux femmes. Enfin, étudier la possibilité de prendre en charge les premiers accueils du CMP de Soyaux.

- CMP Magritte/Maison d'Arrêt : renforcer le temps psychologue afin de compenser le départ d'un professionnel à l'été 2022. Remettre en place des groupes de paroles sur les auteurs de violences sexuelles et créer un groupe de paroles sur les auteurs de violences conjugales. Poursuivre le travail sur le projet de relocalisation du CMPJ Magritte.
- ADDICTOLOGIE : développer le partenariat avec les différents acteurs en addictologie. Revoir le périmètre d'intervention de l'ULAP et les modalités de son intervention au niveau des admissions. Stabiliser l'effectif non médical. Poursuivre le projet de création d'un hôpital de jour en addictologie sur le site de la caserne Broche.
- CSAPA : poursuivre l'homogénéisation des pratiques entre le CSAPA d'Angoulême et l'antenne de Cognac. Renforcer le temps infirmier sur Cognac. Développer davantage les interventions Unplugged. Relancer les permanences au niveau des différents CMP du département. Mener une réflexion sur la mise en place de permanence chez certains partenaires comme la médecine du travail. Poursuivre le projet de relocalisation du CSAPA sur le site de la caserne Broche.
- LE LOGIS : trouver des pistes pour la relocalisation du service. Stabiliser l'équipe soignante et pourvoir les postes vacants de l'unité. Retravailler le projet de service en lien avec le projet de pôle et le projet de filière. Augmenter le nombre de séjours de rupture sur l'unité.
- SESAME : développer le plan de prévention partagé. Poursuivre les réflexions sur les iso-contentions. Poursuivre la réflexion autour de matériels adaptés à la population TED/TSA. Créer une pièce sensorielle dans l'unité.
- P. JANET : stabiliser l'équipe et combler les postes vacants. Améliorer la sécurité des agents. Mettre en place des APP auprès des soignants. Renforcer le temps psychologue sur l'unité. Retravailler les projets de soins de chaque patient. Poursuivre et développer le partenariat avec les structures médico-sociales. Poursuivre le déploiement des plans de prévention partagé.
- MAS Hestia : poursuivre le projet d'extension de la MAS par la création d'une aile sanitaire de deux fois 5 lits. Poursuivre les réflexions sur l'organisation et l'effectif infirmier de l'unité. Réécrire le projet de service pour les 5 ans à venir et préparer le prochain CPOM.
- EQUIPE MOBILE TED/TSA : renforcer l'équipe par un temps de psychologue clinicien et par un temps médical. Poursuivre le travail de partenariat notamment avec l'APEC afin de travailler en amont les crises pour réduire les hospitalisations en urgence sur P. Janet.